

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 16 Février 2006

L'Assemblée générale de l'Association « Maasai Education Discovery, section suisse » a eu lieu le jeudi 16 février 2006, au Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg, 2 rue François-Perréard, 1225 Chêne-Bourg. Elle a commencé à 19h en présence de :

Présents : Annie Corsini, Françoise Desson-Genevois, Hélène Lascours, Paule Kimotonke-Doriot, Didier Descourvières, Sylre Battista, Judith Kirorei, Rose Kirorei.

Annie Corsini portait des procurations données par :

Elodie Filliol, Anne Pittet, Dorothee Schulte, Jacques Malaval , Marianne Morard, Marcastel André et Denise, Sylvie Favre, Myriam Thalmann, Marie-Sophie Villeneuve.

Nous commençons par approuver l'ordre du jour proposé dans la convocation.

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'Assemblée Générale 28.02.2005.
Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités par la présidente Annie Corsini, pour l'année 2005, comme il suit :

Chers membres, chers amis,

La 2^e année de fonctionnement de l'association a été marquée par de belles réalisations. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et des résultats atteints grâce aux efforts de tous, alors que cette année l'association a été secouée par des turbulences de fonctionnement, provenant principalement du partenariat qui nous liait avec M.E.D. Kenya.

Sérieusement atteints par une rupture de confiance entre M.E.D. Kenya et l'association suisse, nous sommes obligés de procéder à une modification de nos statuts ainsi que du nom de l'association afin de nous libérer de contraintes qui ne sont pas acceptables. L'association continuera à oeuvrer pour le bien des enfants Massai mais sans être liée de façon exclusive ou contraignante avec une ONG locale au Kenya ou ailleurs. D'ailleurs les derniers six mois, l'association a fonctionné de façon indépendante, s'appuyant sur des nouveaux collaborateurs et partenariats au Kenya. Notre objectif premier reste toujours : servir d'abord les intérêts des enfants protégés et ensuite, maintenir nos frais administratifs et de fonctionnement le plus bas possible.

Projets et réalisations

Voici nos principales réalisations :

- Nous avons enregistré un nombre croissant de parrainages de scolarité. En fin 2005 nous avons 90 parrainages d'enfants (52 aux alentours de Narok et 38 à Oloitokitok)
- Le cercle des femmes de l'ONU nous a accordé un fond qui va permettre de parrainer pendant une année 22 fillettes massai, afin de leur épargner l'excision et le mariage forcé.
- Nous avons fait don d'une 100^e de livres (en anglais et swahili) à l'école primaire de Iltumtum afin de constituer une librairie scolaire qui prête des livres aux élèves. Nous avons également offert du matériel scolaire et sportif à la même école.
- Un micro-crédit consenti avec une bourse d'apprentissage de coiffure à Nairobi.
- La création d'une bourse pour une étudiante kenyane en Médecine grâce aux dons des médecins du Canton.
- La construction d'un dortoir et cantine dans le village de Iltumtm afin de donner à 40 enfants Massai venant des villages éloignés, l'accès à l'éducation
- Les séminaires de sensibilisation aux problèmes de santé des femmes, de l'excision et des droits de l'Enfant donnés dans des écoles et parmi des femmes rurales.

- Première tentative de convertir des « TBA » femmes-exciseuses traditionnelles à une nouvelle fonction.
- La constitution de 3 nouveaux groupes de femmes aux alentours de Rombo (Oloitokitok) pour renforcer la campagne contre l'excision, en faisant la promotion de l'artisanat massai fabriqué par ces groupes. En tout, 5 groupes de femmes massai (environ 300 femmes) ont bénéficié de l'appui financier de l'association en 2005.

Comme pour l'année passée, nous avons eu le plaisir de compter sur

- le don de la Fondation BNP Paribas et en plus,
- sur l'appui du Service de Coopération et de la solidarité internationale du Canton de Genève,
- de la Commune de Cologny,
- du Cercle de femmes de l'ONU,
- des élèves du Collège Claparède, et
- sur la générosité de 41 donateurs réguliers.

Nous avons pu compter sur le travail de 3 collaborateurs au Kenya, dont un bénévole, et nous avons résilié le contrat de travail avec l'ancienne collaboratrice avec laquelle nous collaborions depuis 1,5 ans. D'ailleurs cette expérience nous a révélé toute la difficulté d'employer et de surveiller à distance du personnel fixe. Dorénavant nous employons des personnes qualifiées sur une base projet, pour une durée en principe déterminée ou renouvelable, si satisfaction est donnée, d'une année à l'autre.

Le site web (www.e-solidarity.org) a été refait entièrement de façon plus professionnelle et son efficacité s'est fait déjà sentir avec 8 nouveaux parrainages et des achats de bracelets massai en ligne.

Manifestations

Nous avons participé aux manifestations suivantes :

- La **Fête du Renouveau**, le 21 mai 2005, à la place Colonel Audéoud à Chêne-Bougeries, Genève.
- A la **fête du quartier de Champel**, le 28 mai 2005 aux alentours de la Maison du Quartier (32, Av. Peschier, Champel)
- La journée **culturelle des Peuples autochtones**, le 23 juillet organisée par le « Mandat International » à Bellevue Genève.
- **Le Marché de Noël des associations**, les 26-27 novembre au Centre de Loisirs de Chêne Bourg.

Nous avons aussi organisé

- **L'exposition de photos** : Les Massais vus par les Massais, du 6 au 26 septembre, au Centre de Loisirs de Chêne Bourg
- Le **Concert Gospel** le 4 décembre, dans le Temple de la Fusterie, gracieusement offert par la chorale **Couleur Gospel**, forte de ses 50 choristes amateurs et extrêmement doués, au profit des enfants massais.

Nous avons obtenu également le statut **de l'ONG observateur auprès de l'OMPI et de UNHCR** et nous participons à des réunions ONUsiennes.

La présidente a obtenu en 2005 le « Certificat de gestion dans les OSBL –organismes sans but lucratif – » de l'Université de Genève-HEC et elle a effectué un stage de 6 mois à la « Fédération Internationale Terre des Hommes » à Genève. Cette expérience dans une ONG internationale apportera ses fruits, à long terme, à la bonne marche de l'association.

Compte tenu des difficultés organisationnelles que nous avons rencontré au cours de l'année 2005 avec notre ancien partenaire l'ONG kenyane, l'année 2005 a été un excellent exercice qui a contribué à souder et solidifier les bases de l'association en nous renforçant dans notre but premier, à savoir, trouver les moyens les plus adéquats et les plus efficaces pour défendre les enfants massai et les aider à acquérir une éducation et une dignité à laquelle tous les enfants ont droit.

3. Rapport de la trésorière.

Mme Paule Doriot-Kimotonge prend la parole et présente la situation financière de l'association :

Nos finances sont saines et au 31.12.2005 nous disposions d'un actif de 27517.40 dans le compte BCG de l'association. La perte constatée dans le compte d'exploitation 2005 de 3813.6 fr provient essentiellement :

- o du fait que le don 2006 de la Fondation BNP Paribas n'était pas encore versé
- o nous avons une perte de 2500 fr, somme que nous avons avancé en 2004 à l'ONG M.E.D. Kenya et que c'était prévu d'être remboursé en appui des parrainages 2005. Cette somme n'a pas été remboursé de la part de M. Ledama Olekina.
- o Le micro crédit pour la bourse de l'apprentie coiffeuse a été plus coûteux que les dons reçus dans ce but
- o Les groupes de femmes à Rombo ont reçu une contribution généreuse, vu l'urgence de la situation due à la sécheresse et la famine dans la région en septembre 2005. Cette somme (1800 fr) leur a été versée sans que nous ayons déduit préalablement les coûts des manifestations qui ont généré ce revenu en Suisse.

4. Rapport des vérificateurs des comptes.

Mme Hélène Lascours présente son rapport sur la vérification des comptes 2005 de l'association, effectué par elle-même et M. Didier Descourvières nommés vérificateurs de comptes 2005. Elle recommande à l'AG d'approuver les comptes 2005.

5. Approbation des comptes 2005 et vote sur le budget 2006.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité ainsi que le budget 2006.

6. Lecture et approbation des nouveaux statuts de l'association.

La secrétaire Mme Françoise Desson procède à la lecture des articles à modifier, suite à la fin de notre collaboration avec M.E.D. Kenya, soit :

Article 3:

L'association X a pour but l'aide aux populations Massai dans les domaines suivants :

- l'aide à l'éducation des enfants défavorisés
- la défense des Droits de l'Homme et les Droits de l'Enfant (plus spécifiquement elle œuvre pour l'éradication de l'excision –MGF- et du mariage précoce forcé)
- le secours des enfants en difficulté physique ou morale
- le soutien de projets de développement durable
- la conduite d'actions éducatives dans le domaine de la santé

Elle peut également, de manière ponctuelle, soutenir ou mener à bien des actions analogues auprès d'autres populations.

COMITE

Article 6 : \$ est dirigée et administrée par un Comité comprenant 5 à 7 personnes, élu par l'assemblée générale et immédiatement rééligible. En cas d'égalité lors d'un vote, la voie du président compte double.

Article 9 :

Lorsqu'un membre du Comité se rend sur le terrain pour les besoins de celle-ci, le Comité peut décider la prise en charge de tout ou partie des frais de voyage.

Un rapport de voyage doit alors être remis au Comité dans le mois qui suit le retour.

Les modifications aux articles : 3, 6 et 9 sont approuvés à l'unanimité par l'AG.

7. Propositions sur le nouveau nom de l'association et vote.

Les noms proposés qui ont récolté les plus de votes sont :

- | | |
|------------------------------------|---------|
| a- M.A.A. (Maasai Aid Association) | 8 votes |
| b- Maasai Solidarity | 7 votes |
| c- Maasai Children Hope | 3 votes |

Le nouveau nom de l'association est : M.A.A !

(qui en même temps signifie la langue Maasai, l'origine des Massai). Mme Judith Kirorei souligne que les Massai seront très sensibles au nouveau nom de l'association.

8. Election du nouveau comité.

Les membres sortants sont :

- o Mmes Elodie Filliol (démission)
- o M. Ledama Olekina (radiation).

Les nouveaux membres sont :

- o Mme Hélène Lascours et
- o Mme Syrle Battista

Elles sont élues membres du comité à l'unanimité.

Les contrôleurs des comptes 2006 sont

- o M. Didier Descourvières et
- o Mme Dorothee Shulte

9. Divers

Il y a une discussion au sujet de l'importance de recevoir des photos et des lettres avec les nouvelles des enfants parrainés, une fois par année. Mme Battista souligne la nécessité de cette action afin de rassurer et fidéliser les parrains donateurs. Les membres demandent des nouvelles de la construction du dortoir-cantina près de l'école de Iintumtum et la présidente fait circuler des photos du bâtiment construit, reçus récemment par notre collaborateur M. Ole Lempira qui supervise et coordonne les travaux.

Nous nous séparons après avoir partagé le « verre de l'amitié ».

La secrétaire

Francoise Desson-Genevois

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.